

Lara Lalman¹

Le jour où nous avons arrêté d'être seules à nous occuper des autres

A partir du moment où nous avons postulé que l'éthique du care devait devenir une responsabilité collective assumée, nous nous sommes mises en recherche de pistes innovantes à mettre en évidence, à partager comme autant d'exemples d'alternatives à faire essaimer avec le soutien nécessaire de l'ensemble de la collectivité.

Lors du séminaire² organisé par la Plate-forme pour promouvoir la santé des femmes le 28 mai, plusieurs témoignages d'initiatives locales ont permis de se faire une première idée de ce qui est possible, de la créativité citoyenne mais aussi des limites que rencontrent des initiatives volontaires, spontanées, généreuses mais insuffisamment soutenues collectivement même si elles sont bien pensées, structurées, mobilisatrices.

Habitat solidaire, groupé, communautaire...

Différents types d'habitats collectifs se sont multipliés en Belgique ces dernières années sous différents vocables et avec différentes vocations. La plupart sont de libres associations de citoyen.ne.s, d'autres répondent à un objet social valorisé ou valorisable auprès des pouvoirs publics.

Le Jardin du Béguinage, par exemple, est un habitat groupé participatif qui existe à Bruxelles depuis 10 ans et regroupe des petites maisons attribuées à des personnes à bas revenus, non propriétaires, surtout des pensionné.e.s, et surtout des femmes. C'est un exemple de projet associatif soutenu par la COCOF sous le statut de maison communautaire.

Au rayon des initiatives privées, un couple a initié un projet de maison communautaire inclusive dans le Brabant wallon dans le souhait de rendre leur maison accessible à des personnes fragilisées. Tout en habitant un autre lieu plus adapté à leur famille nombreuse, qui leur permet également d'accueillir sous leur toit d'autres personnes. Deux communautés ont donc été ainsi créées. Ce qui les a motivés : le retour des personnes pour qui cela « fait du bien de vivre au sein d'une famille ». Cela permet d'ouvrir des pistes à des personnes en transition.

Mais ce n'est pas de tout repos car les fragilités cumulées des colocataires rendent la cohabitation difficile et nécessitent une médiation en plus de la gestion logistique et financière, pour laquelle le couple a fait appel à une association³. Aujourd'hui, le projet est en phase d'abandon sous cette forme-là en tout cas. Une surcharge pour une seule famille ?

Une jeune maman nous apporte aussi son témoignage sur la création d'une maison communautaire à Schaerbeek. Cet exemple de cohabitation qui peut être une piste pour

¹ Animatrice et chargée de projets au CEFA asbl

² Voir aussi l'analyse : Lara Lalman, *Le care n'est pas qu'une affaire de femmes !*, CEFA, 2015

³ Habitat et Participation asbl

beaucoup de personnes en situation précaire comporte un frein de taille : le statut de cohabitant pour le droit au chômage. Certain.e.s trouvent des moyens de contourner la loi subtilement à leurs risques et périls, d'autres s'organisent collectivement, comme dans le squat rue Royale, à travers une démarche auprès du politique qui a dans ce cas-ci porté ses fruits. Qu'on se le dise !

Derrière la question du logement se pose une autre question : la répartition des tâches, notamment celles du *care*, question restée en suspens, mais qui devrait être analysée à un moment où l'habitat collectif prend de plus en plus d'ampleur et semble à beaucoup devenir LA solution alternative de choix. Comment dans l'organisation interne de tels projets, se reproduisent ou non les inégalités ? Quelles sont les bonnes pratiques ?

Parent mais pas seul.e

Catherine, mère de cinq enfants seule, a rapidement réalisé la nécessité de créer du lien, de l'entre-aide pour les familles monoparentales dans sa région. Elle crée ainsi avec quatre autres femmes l'association « *Solo mais pas seul⁴* » dans le Brabant Wallon. Depuis un an, l'association organise une permanence d'accueil, un « café papote » le jeudi, des activités de loisirs le dimanche. Il y a également un projet de potager partagé et l'envie de mettre sur pied une permanence juridique qui centralise les informations.

Ce n'est pas un scoop : l'association est principalement fréquentée par des femmes, dont beaucoup de cas de violences conjugales, ce qui est déstabilisant pour une initiative citoyenne, qui, partant d'une expérience personnelle, ne mesurait pas tous les enjeux que la problématique soulève. D'où la nécessité de se mettre en réseau avec le monde associatif « professionnel ».

A Tournai, un groupe de femmes ayant des enfants handicapés de grande dépendance existe depuis une trentaine d'années. L'année dernière, des actions ont été organisées : elles ont par exemple introduit un recours contre l'Etat belge, mauvais élève en matière d'accueil de ces enfants... L'épuisement de la prise en charge apparaît de nouveau en filigrane, posant la question de ce que la société se donne les moyens d'accueillir.

Le Réseau Santé du Vieux Sainte-Anne

Durant l'hiver 1978-79, des habitant.e.s de ce quartier de vieilles maisons ouvrières à Auderghem se sont mobilisé.e.s à la suite du décès d'un voisin dans un grand dénuement. Choqué.e.s, alors qu'ils et elles se trouvaient déjà dans une logique de solidarité de bon voisinage, une première solution a été imaginée : un calendrier visible de l'extérieur de la maison où les pages sont arrachées au fur et à mesure. Si une page n'est pas arrachée, cela signifie qu'il y a un problème. Un médecin a été mis dans le coup, puis un deuxième... En

⁴ <http://www.solomaispasseul.com>

parallèle se mettait en place à Boitsfort un système d'hospitalisation à domicile, qui a inspiré le quartier.

Le réseau s'est construit avec une quinzaine de jeunes dont la tâche était de rendre de petits services à gauche et à droite. La nécessité d'un.e animateur/trice professionnel.le s'est fait sentir, mais aussi le décalage entre bénévoles et professionnel.le.s.

Le Réseau Santé du Vieux Sainte-Anne fonctionne actuellement avec un subside communal de 400€ par an, et un répondeur téléphonique sur lequel laisser son nom, son numéro de téléphone et sa demande. En France, des seniors sont subventionnés pour assurer ce service.

Le problème avec le vieillissement de la population à Auderghem est qu'il y a beaucoup de demandes et que cela nécessite un renouvellement du réseau, et le temps de prendre le temps. Par exemple l'accompagnement des personnes à des consultations médicales va de les aider à sortir de chez eux jusqu'à les aider à se déshabiller chez le médecin.

Cercle de femmes, cercle de solidarité

Un groupe de femmes, dans le Brabant wallon, a commencé à se réunir il y a 15 ans, à raison d'un week-end par mois, sans enfants, et avec le simple objectif d'échanger, partager, souffler. Aujourd'hui, ce groupe rencontre des problèmes de santé et constitue un réseau de solidarité avec un système de tontine. Elles s'apportent aussi des soins alternatifs qui sont un creuset de savoir-faire chez les femmes. Ces savoirs échangés ne coûtent rien et sont utilisés depuis la nuit des temps : cela passe par la transmission orale des femmes entre autres. Ce groupe est également porteur de beaucoup de rites pour s'accompagner mutuellement dans des moments clés comme les unions, les deuils, les passages...

Pour cette femme qui témoigne, la création de ce groupe est la meilleure chose qu'elle ait réalisée car c'est une grande source de créativité pour elle. Et le soutien moral apporté par cette initiative constitue la base pour une bonne santé.

Nous l'avons vu, les situations d'injustice, où les besoins s'expriment, déclenchent l'action de personnes qui se regroupent, réinventent des choses en marge de la (sur)consommation. Créer, c'est résister ! C'est donc cette énergie qu'il ne faut pas perdre, qu'il faut encourager. C'est tout un processus à réenclencher et à répandre comme une bonne habitude à prendre dans la sensibilisation citoyenne, peut-être en insufflant déjà cette « participativité » dans le parcours scolaire. Au-delà de se sentir concerné et de s'investir, il est aussi nécessaire de témoigner, d'analyser, d'interpeller, de revendiquer.

Selon Thérèse Clerc, présente lors de ces échanges, nous devons viser des actions de portée suffisante, de sorte que le social se transforme en politique. Et pour cause : les freins ne tardent jamais à apparaître s'il n'y a pas de volonté plus large d'injecter les moyens

nécessaires pour que les forces ne s'épuisent pas et qu'il y ait une réelle répartition collective !